

AFFAIRE N° 2 - Inscription en recettes et en dépenses aux budgets primitif et supplémentaire 1964 de crédits provenant d'emprunts réalisés en 1964.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 17 Mars 1963, approuvée le 6 Janvier 1964, la Commune avait sollicité de la S.C.C.E. un prêt pour divers travaux :

- construction d'une Mairie à Sainte-Clotilde	10.084.200.	frs.
- construction d'un logement de fonction.....	3.223.500.	"
- construction de 2 classes à la Montagne	2.452.265.	"
- complément pour clôture et sanitaire à bois-de-bœffles.....	1.988.684.	"
- construction d'une salle de réunion.....	13.321.000.	"
- construction d'un garage	980.000.	"
- travaux de démolitions et aménagements	3.000.000.	"
- construction de 2 logements type F.3.....	3.410.000.	"

Ce prêt a été accordé à la Commune. Toutefois, certains chiffres ont été légèrement modifiés :

- construction d'une Mairie à Sainte-Clotilde.....	10.100.000.	"
- " d'un logement de fonction.....	3.200.000.	"
- " de 2 classes à la Montagne.....	2.500.000.	"
- complément pour clôture et sanitaire Bois-de-bœffles.....	2.000.000.	"
- construction d'un garage travaux de démolition.....	3.000.000.	"
- " d'une salle de réunion.....	13.310.000.	"
- " de 2 logements type F.3.....	3.410.000.	"
- " <i>dit garage</i>	980.000.	"

Messieurs, je vous demande, en conséquence, l'autorisation de procéder aux modifications qui s'imposent au budget 1964 tant en recettes qu'en dépenses, savoir :

EN CREDITS COMPLEMENTAIRES -

<u>15.000. frs.</u>	en dépenses au Chap. 230-190	
	en recettes au Chap. 16-615	
<u>47.376. frs.</u>	en dépenses au Chap. 230- 10	
	en recettes au Chap. 166-182	
<u>11.376. frs.</u>	en dépenses au Chap. 230-103	
	en recettes au Chap. 166- 71	

EN ANNULATION DE CREDITS

<u>23.500. frs.</u>	en dépenses au Chap. 230-191	
	en recettes au Chap. 166-111	
<u>11.000. frs.</u>	en dépenses au Chap. 230-194	
	en recettes au Chap. 16-615.	

Approuvé
St Denis le 9/12/64
P/le Préfet,
le Secrétaire Général
Signé J. Cluchonol

Je mets la question aux voix . "

Adopté à l'unanimité.